



## Label "Ici, priorité aux produits locaux"

### Dossier de presse

**Le Président du Conseil départemental du Tarn, Christophe Ramond, s'est rendu jeudi 13 décembre à l'EHPAD de Labruguière, pour faire le point sur la convention Tarn Eco EHPAD – Labellisation « Ici, priorité aux produits locaux »**

Le dispositif Tarn Eco EHPAD est une volonté commune du Département du Tarn, de l'Union départementale des Etablissements pour Personnes Âgées du Tarn et des EHPAD volontaires de s'engager dans des actions concrètes de développement durable sur un ou plusieurs axes (lutte contre les déchets, développement de la langue occitane, approvisionnement alimentaire local...).

La réunion technique du jeudi 13 décembre à Labruguière était la 4ème rencontre annuelle des EHPAD volontaires.

Cette démarche participative des EHPAD sur le développement des produits alimentaires de proximité et de qualité a été lancée en février 2015 avec 22 maisons de retraite et compte, pour cette année 2018, 32 EHPAD inscrits, soit la moitié des EHPAD du Tarn.

**Les trois actions phares de cette convention 2018-2019 portent sur :**

**- deux labels décernés annuellement par le Département du Tarn** suite à l'avis et aux recommandations émises par l'association Agropoint. La grille d'évaluation multicritères de la part d'achat local a été spécialement conçue pour les EHPAD par le Département du Tarn, l'Association Agropoint et l'UDEPA 81.

**Nouveauté:** Cette année, en plus du Label socle « Ici, priorité aux produits locaux », un nouveau label, le « PREMIUM » a été mis en place pour conforter la dynamique de

*progression des établissements en intégrant plus de références et en valorisant les pratiques innovantes (fabrication de confitures, pâtisserie maison, achat groupé de veau par exemple).*

- la mise à disposition sur internet du catalogue des fournisseurs tarnais** intéressés pour desservir la restauration collective « le Tarn dans notre assiette »,
- un accompagnement technique collectif** (réunions annuelles, actions collectives dont speedmeeting).

Ainsi, ont été conviés les EHPAD et les autres acteurs de la restauration collective à la journée « Echanges Gourmands » qui s'est déroulée le 28 novembre prochain à Saint Pons de Thomières, journée de rencontres professionnelles de la restauration collective interdépartementale organisée par le Parc naturel du Haut Languedoc et les Départements du Tarn et de l'Hérault, en partenariat avec les chambres d'agriculture et les chambres des métiers et de l'artisanat des deux départements.

---

Cette année, au total, 30 des 32 EHPAD visités ont obtenu la labellisation dont 10 EHPAD ont obtenu le nouveau label PREMIUM 2018 « Ici, priorité aux produits locaux ». Les résultats de cette 4ème année de ce dispositif sont nettement positifs avec plus d'EHPAD inscrits et labellisés, un meilleur score/EHPAD, plus de fournisseurs recensés.

**Le nombre d'EHPAD labellisés a ainsi doublé en 4 ans atteignant cette année plus de 94% (contre 45% en 2015). Enfin, tous les EHPAD ayant tenté la nouvelle labellisation premium l'ont obtenue.**

Suivez-nous



[www.tarn.fr](http://www.tarn.fr)

Contacts : [beatrice.grau@tarn.fr](mailto:beatrice.grau@tarn.fr)

Béatrice GRAU - tél. 05 63 45 64 58 / 06 72 80 29 21

Anne BALAYER - tél. 05 63 45 64 55 / Xavier FLOUTARD - tél. 05 63 45 66 77

Cet email a été envoyé à [beatrice.grau@tarn.fr](mailto:beatrice.grau@tarn.fr), cliquez ici pour vous désabonner.